

Biens exceptionnels

Certaines parties du charbonnage du Bois du Cazier à Marcinelle, à savoir : les façades et toitures des anciennes salles des pendus, des bains douches et de la lampisterie à l'exception de la partie contemporaine de verre et d'acier; les façades et toitures des ateliers ainsi que les charpentes métalliques et la machinerie; la machinerie et son tableau de commande compris dans le bâtiment central et la machinerie comprise dans le bâtiment de droite dit bâtiment des machines du puits n°1; l'escalier métallique; la remise à locomotives; l'ancien hangar en tôle ondulée; les façades et toiture de la loge ainsi que l'entrée monumentale du cimetière et la sépulture commune

Voir le dossier du bien classé :

Identification

Code interne : 52011-PEX-0003-01

Code DGO4 : -

Localisation

CHARLEROI

Ancienne(s) commune(s) : Marcinelle

Décision

Date d'arrêté : 07/02/2013 (classement)

Date de publication : 08/03/2013

Date d'entrée en vigueur : 08/03/2013

Type(s) de classement

- **Monument**

Dossier(s) dans la même filière

52011-PE-
-0003-02

Document(s)



Arrêté - 793.42 Ko



Publication au Moniteur belge - 108.97 Ko

Tous les documents au format ZIP



Le présent site de la DGO4 vise à mettre à disposition du public des informations à titre indicatif. La DGO4 n'assume aucune responsabilité juridique quant aux informations diffusées sur ce site. Seuls les documents originaux sont légaux.